



# 80 ANS CCCA-BTP

**DOSSIER  
DE PRESSE**

30 juin 2022





**Toujours**  
un temps  
**d'avance**

## **Le CCCA-BTP, accélérateur d'innovation dans la formation aux métiers du BTP, fête ses 80 ans**

Le CCCA-BTP a fêté le 30 juin 2022 à Paris son 80<sup>e</sup> anniversaire, l'occasion de retracer sa longue histoire, et surtout de présenter ce qu'est le CCCA-BTP aujourd'hui, dont l'action s'inscrit résolument dans l'avenir.

La soirée a été ponctuée de plusieurs séquences, en présence de personnalités et de représentants de l'État et des professionnels des secteurs du bâtiment et des travaux publics, acteurs de premier plan qui agissent au quotidien pour assurer une haute qualité pédagogique dans la formation professionnelle aux métiers du BTP, en particulier par la voie de l'apprentissage, et répondre aux besoins en compétences des entreprises et aux attentes des jeunes.

### **Un événement riche d'échanges avec...**

**Carine Seiler**

**Haut-commissaire aux compétences**

*Sur le thème : « Transformation et digitalisation de la formation - De nouvelles modalités d'acquisition des compétences »*

**Stéphane Rémy**

**Sous-directeur des politiques de formation et du contrôle à la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)**

*Sur le thème : « Les branches du bâtiment et des travaux publics - Un rôle essentiel dans la mise en œuvre des politiques publiques »*

**Édouard Geffray**

**Directeur général de l'enseignement scolaire au ministère de l'Éducation nationale**

*Sur le thème : « Formation des enseignants et des formateurs - Qualité de l'acte pédagogique »*

**Jean-Pierre Willems**

**Consultant, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne**

*Sur le thème : « L'apprentissage BTP - Les grands enjeux à venir »*

**Bruno Villalba**

**Professeur de sciences politiques à AgroParisTech**

*Sur le thème : « Les secteurs du bâtiment et des travaux publics - Acteurs de la performance environnementale »*

**Catherine Vandor,**

**Mère d'un ancien apprenti formé à BTP CFA Brétigny-sur-Orge**

*Sur le thème : « L'apprentissage aux métiers du BTP - Une voie de formation qui fait grandir »*

Ces séquences ont été ponctuées par les interventions d'Éric Routier, président du CCCA-BTP, et de Jean-Christophe Repon, vice-président du CCCA-BTP, ainsi que par des vidéos témoignages.



**Toujours  
un temps  
d'avance**

### Le mot d'Éric Routier, président du CCCA-BTP



*« Nous avons souhaité faire de ce 80<sup>e</sup> anniversaire un moment à la fois convivial et éclairant de notre action au profit du développement, de l'excellence et de la performance de l'apprentissage BTP. Nous sommes les héritiers d'une longue histoire, sur laquelle nous pouvons capitaliser et qui nous permet d'éclairer notre présent et d'inscrire résolument notre action dans l'avenir.*

*Les professionnels du BTP ont toujours eu la profonde conviction qu'investir dans la formation des talents de demain est une condition essentielle, pour assurer le développement et la pérennité de notre secteur du BTP. Les apprentis que nous formons sont les futures forces vives de nos entreprises.*

*C'est au profit de l'ensemble des organismes de formation aux métiers du BTP que notre association à gouvernance paritaire agit aujourd'hui, avec une offre de services qui leur est spécifiquement dédiée, pour assurer la performance de leur activité et une haute qualité pédagogique. »*

### Le mot de Jean-Christophe Repon, vice-président du CCCA-BTP



*« L'identité paritaire de notre association nationale, qui connecte directement le CCCA-BTP aux réalités des métiers et des territoires, nous a toujours permis d'avoir un temps d'avance, pour adapter la formation à nos métiers du bâtiment et des travaux publics et répondre ainsi aux besoins en compétences et qualifications professionnelles dont nos entreprises ont besoin.*

*Le CCCA-BTP a toujours eu une vision d'avenir et a toujours fait de l'innovation l'un des marqueurs essentiels de son action. C'est cette capacité à anticiper qui permet à notre secteur du BTP d'être aux rendez-vous des grandes transformations, qu'il s'agisse des transitions énergétique, technologiques ou numérique. La formation est essentielle aux entreprises et aux jeunes qui choisissent nos métiers. Elle est à la fois un vecteur économique, une source de développement et de compétences. La pérennité de nos entreprises passe par la promotion de l'apprentissage. »*



**Toujours**  
un temps  
**d'avance**

## **Depuis 80 ans, toujours en temps d'avance...**

À travers 80 ans d'innovation au service des entreprises du BTP et des jeunes qui se forment à leurs métiers, le CCCA-BTP est resté fidèle à sa mission originelle : promouvoir et concourir au développement de la formation professionnelle aux métiers du BTP.

C'est en anticipant sur les évolutions socio-économiques, législatives, techniques, technologiques ou pédagogiques et en prenant, en permanence, des initiatives, qu'agit le CCCA-BTP, avec toujours un temps d'avance.

94 500 apprentis sont aujourd'hui en formation dans les métiers du BTP dans près de 400 établissements de formation partout en France.

La très grande valeur humaine des professionnels, employeurs et salariés, véritables « militants » de l'apprentissage dans le BTP, est une caractéristique forte du CCCA-BTP. Ce sont eux qui ont toujours œuvré pour améliorer sans cesse la qualité de l'apprentissage.

Grâce à son ancrage paritaire, qui le connecte directement aux réalités des métiers et des territoires, le CCCA-BTP mène de nombreuses actions sur tous ses champs d'expertise (pédagogie, innovation, études, montée en compétences, communication...), au profit du développement et de l'excellence de l'apprentissage BTP.

Ces actions visent à garantir une haute qualité pédagogique dans la formation aux métiers du BTP et à répondre aux besoins en compétences des entreprises du secteur et aux attentes des jeunes, y compris en termes d'accompagnement socio-éducatif.

### **Anticiper, innover, performer...**

Avec la loi du 5 septembre 2018 *pour la liberté de choisir son avenir professionnel*, la formation professionnelle, en particulier l'apprentissage, a connu une mutation sans précédent, à laquelle les organismes de formation ont dû s'adapter, tant en termes de fonctionnement et d'organisation, qu'en matière d'offre et d'actions de formation, mais aussi d'innovation.

C'est également pour répondre à ce profond changement que le CCCA-BTP s'est lui aussi transformé et adapté, pour relever tous les défis du nouvel environnement de la formation professionnelle.

En sa qualité d'outil des branches du bâtiment et des travaux publics, c'est au profit de l'ensemble des organismes de formation aux métiers du BTP que le CCCA-BTP exerce ses missions. Avec son offre de services, il les accompagne pour leur permettre d'anticiper les évolutions, gagner en attractivité, assurer le développement de leur activité, optimiser leur performance et garantir une haute qualité pédagogique sur l'ensemble des territoires.





# Toujours un temps d'avance

Le CCCA-BTP, qui fait de l'innovation un marqueur fort de son action, soutient les expérimentations et les projets innovants avec des appels à projets et appels à candidatures, conçoit des ressources et outils pédagogiques adaptés à la montée en compétences des apprentis, aux nouvelles formes d'apprentissage (réalité virtuelle et augmentée, formation à distance, hybridation des compétences) et aux besoins en qualification professionnelle des entreprises.

Anticiper, Innover, performer... Ces trois mots résument l'action du CCCA-BTP depuis sa création il y a 80 ans, pour mener à bien les missions légales et conventionnelles qui lui sont confiées et en déclinaison des orientations stratégiques de son conseil d'administration.

Le CCCA-BTP est un éclaireur de tendances, un accélérateur d'innovation dans la formation aux métiers du secteur de la construction et un impulsor de performance, au profit des organismes de formation aux métiers du BTP et, plus largement, au service des branches du bâtiment et des travaux publics.

## Retour sur 80 ans d'innovation...

### Le temps des pionniers | 1942-1965



L'histoire du CCCA-BTP, alors Comité central de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics, commence en 1942. Placé sous l'autorité du Comité d'organisation et des travaux publics, le CCCA-BTP s'appuie sur un réseau de structures locales, les GDA, Groupements départementaux d'apprentissage, dont il oriente, coordonne et contrôle l'action.

À la Libération, en 1945, le CCCA-BTP devient un organisme autonome et à gouvernance paritaire. Il consacre ses premières années à déployer une organisation de l'apprentissage répondant aux attentes du secteur, qui a grand besoin d'une main-d'œuvre qualifiée pour reconstruire le pays.

En s'appuyant sur les Groupements départementaux d'apprentissage, le CCCA-BTP va développer les cours par correspondance à grande échelle. Il organise un accompagnement pour ces cours et incite les GDA à recruter localement des « répétiteurs ». Peu à peu, ces cours dispensés quelques heures le soir après le travail seront remplacés aussi souvent que possible par une journée hebdomadaire, intégrée au temps de travail, dans des ateliers-écoles, prémices d'une alternance qui complète les acquis du chantier par un enseignement professionnel.



**Toujours**  
un temps  
**d'avance**

Les premières relations du CCCA-BTP avec l'Éducation nationale sont tendues. Celle-ci est défavorable à un apprentissage hors milieu scolaire. Le climat s'apaise dans les années 60 et, en 1964, le ministère de l'Éducation nationale accepte de participer aux frais de fonctionnement des centres de formation d'apprentis (CFA), puis en 1965 étend sa participation aux investissements. Avec la multiplication des CFA, une ère nouvelle s'ouvre pour le CCCA-BTP.

### **Le temps des bâtisseurs | 1966-1988**



À partir de 1966, le CCCA-BTP crée un service pédagogique centralisé qui orchestre toute la pédagogie appliquée dans les CFA. La même année, également, le CCCA-BTP signe une convention-cadre de coopération avec le ministère de l'Éducation nationale. Celui-ci reconnaît notamment le rôle spécifique du CCCA-BTP dans l'apprentissage BTP.

En 1971, lorsque la loi du 16 juillet relative à l'apprentissage est promulguée, le réseau CCCA-BTP applique déjà ces principales mesures, et ses exigences sont souvent plus fortes que celles fixées par le texte.

Mais le CCCA-BTP traverse de graves crises financières dans les années 70 et 80. Son budget n'arrive pas à suivre le rythme très rapide de création de CFA (huit par an entre 1965 et 1971). Il définit alors de nouvelles règles de gestion strictes et parallèlement augmente ses ressources en particulier grâce au Fonds social européen.

Dans les années 80, le CCCA-BTP exprime son désaccord sur un projet de l'Éducation nationale qui vise la suppression du CAP et défend avec succès son rôle irremplaçable comme premier niveau de qualification professionnelle de l'apprentissage, répondant aux besoins des entreprises. La préparation du brevet professionnel (BP) dans les CFA est aussi sujet à débat. Le CCCA-BTP l'expérimente d'abord dans ses centres de formation d'apprentis par dérogation, puis transforme ensuite l'essai, ce qui lui permet de proposer aux apprentis une filière CAP-BP.

Avec la loi de décentralisation de 1983, les conseils régionaux sont appelés à jouer un rôle essentiel dans l'organisation de l'apprentissage. Le CCCA-BTP s'adapte en s'appuyant sur les Échelons régionaux de liaison, les ERL-GDA, mis en place en 1968. Il insuffle un nouveau dynamisme pour organiser l'apprentissage dans un cadre régionalisé.



# Toujours un temps d'avance

## Le temps des développeurs | 1989-2016



En janvier 1989, le CCCA-BTP adopte un plan de développement, premier d'une série de cinq au total, qui structureront désormais son activité et s'organiseront pour certains autour des nouveaux accords signés par les partenaires sociaux des branches du bâtiment et des travaux publics.

Le 6 septembre 2006, c'est un accord décisif pour le CCCA-BTP qui redéfinit son statut, son organisation et renforce ses missions. Le CCCA-BTP se transforme en association loi de 1901 et devient le Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics. Le texte confie formellement au CCCA-BTP la mise en œuvre des accords paritaires des branches du bâtiment et des travaux publics sur l'apprentissage et actualise ses missions de coordination, de contrôle, de gestion, d'animation et d'appui pédagogique aux CFA de son réseau.

Pour être en cohérence avec les compétences des conseils régionaux en matière de formation professionnelle et d'apprentissage, par leur accord du 6 septembre 2006, les partenaires sociaux du BTP décident de la création dans chaque région d'une association unique de gestion des CFA du BTP à gouvernance paritaire.

À partir de 2010, alors que les CFA du BTP font face à une baisse significative du recrutement d'apprentis sous l'effet des impacts de la crise financière, le CCCA-BTP se mobilise à leurs côtés pour enrayer cette dynamique baissière, animé par la volonté des professionnels de maintenir leur investissement formation. Il renforce alors ses campagnes de communication, tant auprès des entreprises que des jeunes, et bénéficie d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'État, pour cofinancer un dispositif de développeurs de l'apprentissage BTP en appui des équipes des CFA. Dans le même temps, le CCCA-BTP maintient ses financements, afin de garantir la qualité de l'accueil et de la formation de chaque apprenti dans tous les CFA du BTP.

## Le temps des stratégies | 2017-2022



Soucieux de redynamiser le réseau des CFA du BTP à gouvernance paritaire et de donner un nouvel élan, le CCCA-BTP élabore en 2017 un nouveau plan stratégique, Transform'BTP, fruit d'une démarche inédite de co-construction, qui a mobilisé l'ensemble des parties prenantes de la formation professionnelle dans le BTP (entreprises, jeunes, fédérations professionnelles

d'employeurs et de salariés, collaborateurs du réseau de l'apprentissage BTP et du CCCA-BTP, collectivités territoriales).



# Toujours un temps d'avance

Avec Transform'BTP, le CCCA-BTP entend se positionner comme une tête de réseau de CFA du BTP à gouvernance paritaire renforcé et œuvre pour impulser la mise en place d'une offre de formation tout au long de la vie et un bouquet de services en parfaite adéquation avec les besoins en compétences actuels et futurs des entreprises et des apprenants. Afin d'assurer la réussite de la transformation de son réseau à gouvernance paritaire, le CCCA-BTP mobilise des moyens exceptionnels *via* un plan qualité-performance.

Le CCCA-BTP place également l'innovation au cœur de sa stratégie. Pour structurer et concrétiser cette nouvelle dynamique de développement, le CCCA-BTP lance en 2017 le challenge d'idées Winnov'. Afin de rendre pérenne cette démarche d'innovation, il crée en 2018, l'incubateur WinLab'.

Avec la loi du 5 septembre 2018 *pour la liberté de choisir son avenir professionnel*, la formation professionnelle et l'apprentissage se réorganisent en profondeur, avec une nouvelle donne pour l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle. Dans ce nouvel environnement, le CCCA-BTP s'appuie sur le temps d'avance gagné avec le déploiement de son plan stratégique Transform'BTP.

La fin de 2018 et toute l'année 2019 sont alors marquées par l'accélération des préparatifs face à l'imminence de la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle, pour être en ordre de marche au 1<sup>er</sup> janvier 2020. C'est aussi pour répondre à ce profond changement, que le CCCA-BTP se transforme lui aussi et s'adapte pour relever tous les défis de ce nouvel environnement de la formation professionnelle. C'est désormais de manière universelle au profit de l'ensemble des organismes de formation aux métiers du BTP qu'il doit agir, et non plus au seul bénéfice d'un réseau de CFA dédié. C'est pourquoi dès début 2020, le CCCA-BTP définit et leur propose une nouvelle offre de services.

Aux premiers jours de mars 2020, au moment où cette nouvelle offre de services est en cours de déploiement, le monde se retrouve confronté à la pandémie sans précédent de Covid-19. Face à l'urgence de la crise sanitaire, qui impacte fortement l'activité de tous les organismes de formation, le CCCA-BTP se mobilise, pour assurer le maintien de l'activité pédagogique des organismes de formation aux métiers du BTP, avec la mise à disposition de ressources, méthodes de formation et de management à distance, grâce au temps d'avance dont il bénéficie en la matière.

En 2022, le CCCA-BTP poursuit le déploiement de son offre de services et continue de s'emparer de l'excellence dans tous les champs et prioritairement celui de la pédagogie, au travers de l'innovation ouverte et collaborative et de l'industrialisation des expérimentations réussies dans les territoires.





**Toujours  
un temps  
d'avance**

## **Le CCCA-BTP aujourd'hui**

### **Un outil des branches du bâtiment et des travaux publics**

**Les objectifs du CCCA-BTP sont de garantir aux branches du bâtiment et des travaux publics une haute qualité pédagogique et de service en matière de formation professionnelle aux métiers du BTP dans l'ensemble des territoires et d'anticiper, promouvoir et influencer, notamment par le développement de partenariats stratégiques et/ou collaboratifs avec les principaux acteurs des secteurs du BTP, de la formation et de l'innovation.**

Citons le partenariat renouvelé avec le ministère de l'Éducation nationale, les partenariats stratégiques avec l'Ademe, Allplan, l'ANDSA, la Bibliothèque nationale de France, Constructys, le programme FEEBAT du ministère de la Transition écologique, l'OPPBT, le réseau européen REFORME, WorldSkills France, etc. et les conventions signées avec les fédérations professionnelles d'employeurs (CAPEB, FFB, FNTP, Fédération des SCOP du BTP).

Le CCCA-BTP est également un acteur de l'élaboration des référentiels de compétences des diplômes aux métiers du BTP et un opérateur de certifications pour les CPNE (Commissions paritaires nationales de l'emploi) conjointes du bâtiment et des travaux publics.

### **Une offre de services au profit du développement de l'apprentissage BTP**

Le CCCA-BTP propose une offre de services au profit de l'ensemble des organismes de formation aux métiers du BTP, en parfaite adéquation avec la loi *pour la liberté de choisir son avenir professionnel*.

Elle est articulée autour de cinq leviers pour accompagner les organismes de formation à anticiper les évolutions de l'environnement, à gagner en attractivité et en qualité pédagogique, à promouvoir et développer l'attractivité, à optimiser la performance et à soutenir les expérimentations et les projets innovants.

### **Une expertise de la pédagogie de l'alternance et un accélérateur d'innovation pédagogique**

Le CCCA-BTP accompagne les organismes de formation aux métiers du BTP dans la transformation et l'adaptation de leurs offres de formation et modalités pédagogiques. Il déploie une ingénierie pédagogique, crée des ressources, méthodes et solutions numériques, adaptées à la montée en compétences des apprentis, aux nouvelles formes d'apprentissage, en parfaite adéquation avec les besoins en compétences des entreprises.



**Toujours  
un temps  
d'avance**

Citons la modularisation des formations, le dispositif #démarréTaStoryBTP, la démarche BIM, l'AFEST, etc. Et dans le domaine des solutions numériques éducatives : la plateforme LMS Aptyce, l'application Net Parcours Alternance BTP, le jeu sérieux sur l'entrepreneuriat C KI L'BOSS, etc.

Le CCCA-BTP développe aussi la formation à la prévention des risques professionnels et à la santé et sécurité au travail, comme compétence professionnelle essentielle.

Membre du réseau européen REFORME, le CCCA-BTP est également promoteur de l'internationalisation des parcours de formation, avec des projets de mobilité européenne menés dans le cadre du programme Erasmus+ de la Commission européenne (plus de 600 bénéficiaires chaque année), un brevet professionnel à composante européenne, des projets transnationaux de partenariat stratégique pour une pédagogie innovante (RenovUp, EasyECVET, Construction Blueprint), etc.

### **Impulseur de performance des organismes de formation aux métiers du BTP**

En véritable stratège au service des branches du bâtiment et des travaux publics, le CCCA-BTP anticipe les grandes mutations, influence à tous les niveaux et innove au profit de tout le secteur du BTP. Il apporte aux organismes de formation toutes les clés pour anticiper les évolutions de leur environnement, partager et expérimenter, mais aussi pour gagner en agilité dans leur organisation et optimiser la performance de leur activité.

Le CCCA-BTP assure un service de veille au travers de la newsletter Tendances BTP, qui propose une vision prospective, en captant les signaux faibles et en anticipant les grandes tendances à venir, de la réalisation de trois baromètres auprès des apprentis (BVA), des entreprises (BVE) et des organismes de formation aux métiers du BTP (BVOF), pour disposer d'une photographie exhaustive de l'apprentissage BTP en France.

Le CCCA-BTP réalise aussi des études nationales, régionales et locales sur les tendances et participe également aux travaux de l'OPMQ (Observatoire prospectif des métiers et des qualifications) dans le cadre des synergies mises en place avec Constructys.

Le CCCA-BTP, animateur de l'Apprentissage Club BTP, organise des espaces de coopération accessibles à toutes les équipes des organismes de formation aux métiers du BTP, pour faire de l'intelligence collective un accélérateur de performance et de développement de l'activité.

Il est aussi créateur de parcours de montée en compétences innovants au travers de la 3C.Académie, une plateforme d'offre de connaissances en libre accès, et anime la communauté pédagogique des acteurs de l'alternance, avec le dispositif « Expertise apprentissage | formateurs BTP ».



**Toujours  
un temps  
d'avance**

## **Éclaireur de tendances grâce à l'innovation stratégique**

Le CCCA-BTP place l'innovation au cœur de sa stratégie et en fait un marqueur fort de son action. Seule l'innovation peut garantir en permanence l'adaptation entre l'offre de formation professionnelle et les besoins du marché, créer un avantage concurrentiel majeur, préserver la compétitivité, assurer le développement et valoriser l'excellence de l'apprentissage BTP.

Sa démarche prospective d'innovation stratégique avec l'incubateur WinLab' permet d'anticiper et d'imaginer les métiers et services associés de demain, adaptés aux enjeux de la transition écologique et de la digitalisation de la formation professionnelle dans le secteur de la construction.

Le CCCA-BTP accompagne les expérimentations et les innovations portées et déployées par les organismes de formation aux métiers du BTP, grâce à Winplace, plateforme d'innovation collaborative dédiée à l'apprentissage BTP.

Il participe également aux accélérateurs d'innovation et pôles de compétitivité (hub Agyre, Fibres-Énergie, Fonds de dotation Cercle Promodul/INEF4, etc.), aux démarches d'innovation en santé et prévention, avec l'accélérateur Santé-Prévention dans le BTP (partenariat CCCA-BTP, OPPBTP, PRO BTP et Fondation Excellence SMA) et publie l'« Observatoire des tendances d'innovation du BTP » (partenariat CCCA-BTP, OPPBTP, Impulse Partners), pour décrypter les grandes tendances en termes d'innovation et leurs impacts sur les métiers du BTP, la sécurité, la prévention et la formation.

## **Impulseur de projets innovants**

Impulser, accompagner, transformer, imaginer les formations BTP aux métiers de demain... Tel est l'objectif de la dynamique d'innovation et de soutien aux expérimentations de projets initiée par le CCCA-BTP depuis la fin 2019, via des appels à projets et appels à candidatures.

Un ambitieux programme est organisé chaque année pour soutenir, développer et anticiper les compétences de demain des métiers du BTP et assurer leur déploiement. 90 projets ont été financés en 2021 pour 10 M€ et 65 M€ de budget en 2022. Et 75 M€ de budget sur trois ans sont consacrés pour soutenir les investissements innovants des organismes de formation aux métiers du BTP.

## **Boosteur de promotion et d'attractivité des métiers et de l'apprentissage BTP**

Promouvoir les métiers du BTP et la formation professionnelle, en particulier la voie de l'apprentissage, auprès des jeunes et de leur famille, est l'une des missions confiées au CCCA-BTP. Il s'agit de susciter de nouvelles vocations pour les métiers du bâtiment et des travaux publics auprès des jeunes, assurer la fidélisation des nouveaux entrants dans le BTP et promouvoir tous les atouts du secteur de la construction.



Toujours  
un temps  
d'avance

Des actions nationales de communication et de recrutement sont organisées, telles que la campagne « La Construction. Demain s'invente avec nous » auprès des jeunes pour promouvoir les métiers du BTP et de la voie de l'apprentissage pour s'y former, l'opération de recrutement « Boost apprentissage BTP » à l'attention des jeunes en recherche d'une orientation et des personnes en reconversion professionnelle, ainsi que la solution « Destination BTP » pour accompagner les jeunes en recherche d'une formation à un métier du BTP et les jeunes diplômés dans leur insertion professionnelle au sein des entreprises du secteur.



Le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics), est une association nationale, professionnelle et à gouvernance paritaire des branches du bâtiment et des travaux publics. Il est chargé de mettre en œuvre la politique de formation professionnelle initiale aux métiers de la construction par l'apprentissage définie par les partenaires sociaux du BTP. Le CCCA-BTP développe depuis 80 ans une solide expertise de la pédagogie de l'alternance. Outil des branches du bâtiment et des travaux publics, le CCCA-BTP est un accélérateur d'innovation dans la formation aux métiers du BTP et un interlocuteur privilégié des organismes de formation aux métiers du BTP. Grâce à son offre de services, le CCCA-BTP les accompagne pour leur permettre d'anticiper les évolutions, gagner en attractivité, assurer le développement de leur activité, optimiser leur performance et garantir une haute qualité pédagogique. Le CCCA-BTP, qui fait de l'innovation un marqueur fort de son action, soutient les expérimentations et les projets innovants avec des appels à projets, conçoit les ressources et outils pédagogiques adaptés à la montée en compétences des apprentis, aux nouvelles formes d'apprentissage (réalité virtuelle et augmentée, formation à distance, hybridation des compétences) et aux besoins des entreprises. Il a créé l'accélérateur pédagogique du BTP, laboratoire unique en France, qui vise à partager, tester, expérimenter et déployer les innovations pédagogiques au profit des organismes de formation par apprentissage aux métiers du BTP de demain. Il a également créé WinLab', incubateur et éclaireur de tendances, pour imaginer les formations aux métiers du BTP de demain.

>> [ccca-btp.fr](http://ccca-btp.fr) | f : [3cabtp](https://www.facebook.com/3cabtp) | [@3cabtp](https://www.instagram.com/3cabtp) | Y : [3cabtp](https://www.youtube.com/3cabtp) | in : [3cabtp](https://www.linkedin.com/company/3cabtp) | [laconstruction.fr](http://laconstruction.fr) | [winlab-cccabtp.com](http://winlab-cccabtp.com)

Service de presse : Patricia Desmerger - Campagne  
06 07 47 34 77 • 01 42 02 45 44 • [patricia.desmerger@orange.fr](mailto:patricia.desmerger@orange.fr)  
[@patdesmerger](https://www.instagram.com/patdesmerger) • f : [campagne-presse](https://www.facebook.com/campagne-presse) • in : [fr.linkedin.com/in/patdesmerger](https://www.linkedin.com/in/patdesmerger)